



Madame, Monsieur,

La suspension du service de la cantine scolaire depuis le lundi 16 mars, occasionne pour certaines familles des dépenses supplémentaires dans leur budget alimentation.

Pour faire face à ces difficultés, le CCAS du Neubourg propose une aide, sous certaines conditions aux familles Neubourgeoises avec enfant(s) scolarisé(s).

Si vous êtes intéressés, merci de nous répondre en joignant votre (ou vos) avis de non-imposition :

- par mail à l'adresse suivante : ln27110@gmail.com
- par courrier au nom du CCAS du Neubourg, dans une enveloppe à la Mairie du Neubourg

Après étude de votre dossier, nous vous ferons parvenir un bon alimentaire, à prendre dans l'un des supermarchés du Neubourg.

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Mme CHEVALIER Marie-Noëlle,
Maire du Neubourg